

Travaux sylvicoles - Massif de l'Hautil - 2020-2021

Le Conseil départemental acteur
majeur du développement durable



Le massif forestier de l'Hautil est géré par la direction de l'environnement et du développement durable du département du Val d'Oise en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF). Les travaux sylvicoles en cours font intégralement parti du plan d'aménagement forestier validé par arrêté préfectoral pour la période 2011-2031

En l'occurrence, sur la parcelle 7, il s'agit d'une "petite" coupe sanitaire (maladie de l'encre sur le châtaignier) et de sécurisation le long des bassins VEOLIA. Les arbres non concernés ne font pas l'objet de la coupe (notamment les charmes)

Il n'y aura cependant plus de coupe de régénération comme celle-ci. Seules des coupes de sécurisation en bord d'allée ainsi que des coupes de cloisonnement sont prévus sur les parcelles 7 et 8 (abattage des arbres désignés afin d'améliorer les travaux d'exploitation et le tassement des sols).

Tous les exploitants ont un délai de réalisation pour les coupes. La remise en état est uniquement prévue en fin de chantier.

Le département nous indique que ces travaux sont nécessaires pour répondre aux enjeux en présence :

- Accueil du public
- Sécurisation des ouvrages
- Gestion durable des boisements : régénération de la forêt et lutte contre les maladies

Documents

[Affiche Plan d'Aménagement Forestier de l'Hautil](#)

[Développement de la maladie de l'encre du châtaignier - Massif de l'Hautil](#)